

# Ensemble

Le journal des associations adhérentes du réseau Léo Lagrange en Région Nord Pas de Calais Champagne Ardennes

NUMÉRO 59 MARS 2013

## Edito

Début janvier 2013, la Cour des Comptes a jeté un pavé dans la mare du sport, sport pour tous et sport de haut niveau.

En matière de sport, l'Etat a une forte présence et un rôle régulateur. Sa présence directe et importante dans le sport a abouti à l'ériger progressivement en politique publique.

Nous ne pouvons que constater l'existence d'inégalités sociales et territoriales au niveau des clubs et des équipements sportifs.

L'Etat devrait contribuer à la réduction des inégalités territoriales dans un souci de complémentarité avec les collectivités. Les subventions de fonctionnement versées par le CNDS sont d'un montant trop faible pour éviter le saupoudrage et les subventions d'équipement ne vont pas suffisamment au soutien des projets situés sur les territoires les moins bien dotés.

D'autre part, le CNDS finance le comité national olympique français, il verse un fond de concours à l'Etat et prend en charge sans compensation intégrale le soutien de l'Euro 2016 de football, comme nous pouvons le constater, autant de prélèvements opérés au détriment du soutien au sport pour tous.

Les subventions versées aux fédérations, soit 92 millions en 2012, sont distribuées sans stratégie claire dans les critères d'attribution.

Au fil des années, le « sport pour tous » a été délaissé au profit du sport de haut niveau. 68% des crédits du programme sport sont concentrés sur le sport de haut niveau, le sport pour tous quant à lui, ne recueille que 13.1%. Depuis 2006, les crédits alloués par le ministère au sport pour tous ont baissé de 30%, ceux du sport de haut niveau ont doublé. Ainsi, l'objectif de l'Etat qui vise à permettre aux citoyens un accès au sport pour tous apparaît comme un vœux pieux.

Nos clubs et bénévoles sportifs n'ont que plus de mérite à se battre tous les jours afin de trouver les locaux et équipements sportifs leur permettant de toucher le plus grand nombre de pratiquants sur leurs territoires. Avec difficulté ils y arrivent, soutenus en cela par les municipalités. Néanmoins, nous attendons du ministère une place plus égalitaire faite au sport pour tous.

Joana PI

Pôle Vie Associative

### DANS CE NUMÉRO

Information associations.....	2
Les Ateliers Verts.....	3
Le BAFA à Bully les Mines	3
Marche Inter clubs CLL de Neuville sur Escaut.....	3
Du nouveau sur le site Intranet .....	4
CLL Brevet de Beubry.....	4
A vos agendas .....	4



### Au sein d'une association qui peut révoquer un administrateur?

A défaut d'une information précise dans les statuts de l'association, le conseil d'administration n'a pas le pouvoir d'exclure ou de révoquer un administrateur. C'est l'AG qui a nommé l'administrateur et en l'absence de disposition contraire, c'est à elle de remettre en cause ce mandat et en conséquence de le révoquer..

Source : Cour d'Appel de Paris, 13 septembre 2012, n° 11/12396

### Conduire un travail de mémoire collective dans les quartiers prioritaires

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été le creuset historique de l'intégration d'une grande partie des populations d'origine étrangère. Le recueil de la mémoire des différents acteurs de la politique de la ville, publics ou issus de la société civile, permet d'écrire l'histoire des politiques publiques autrement que par une approche purement institutionnelle. Lorsque ce travail est accompagné au plan méthodologique et scientifique et qu'il est valorisé au plan pédagogique, il peut jouer un rôle important dans le resserrement du lien social et intergénérationnel. Depuis

de nombreuses années, des actions mettant en valeur la mémoire des acteurs de la politique de la ville et des habitants des quartiers populaires ont été menées et contribuent à modifier le regard porté par la société française sur les habitants des quartiers et, en tant que telles, peuvent être des leviers dans la lutte contre les discriminations. Enfin, l'année 2013 est marquée par le 30ème anniversaire de la marche pour l'Égalité. Des actions sont envisagées par les acteurs de la société civile pour célébrer cet anniversaire et appellent un soutien des pouvoirs publics, les collectivités territoriales seront invitées à s'y associer

Source : Secrétariat Général à la Ville

### EDUCATION POPULAIRE ET SPORT : PRÈS DE 5 000 EMPLOIS D'AVENIR

Plusieurs conventions d'engagement ont été signées, le 15 février, par la ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, Valérie Fourneyron, avec des associations de jeunesse et d'éducation populaire et avec le mouvement sportif, pour la création de 4 900 emplois d'avenir. Il s'agit de la Ligue de l'enseignement, de l'Association de la fondation étudiante pour la ville, de la Fédération unie des auberges de jeunesse, de la **Fédération Léo-Lagrange** et de la fédération nationale Familles rurales. "Nous avons avec les métiers d'animation-encadrement des secteurs porteurs qui offrent de réels débouchés pour les jeunes", s'est félicité Valérie Fourneyron en affirmant que "l'emploi salarié dans les associations et fédérations sportives, de jeunesse et d'éducation populaire a crû quatre fois plus vite que le reste de l'emploi salarié depuis le début des années 2000"

Source : <http://www.sports.gouv.fr>

## QUARANTE SEPT MESURES POUR DONNER LA PRIORITÉ À LA JEUNESSE

La nouvelle politique "Priorité Jeunesse" a été adoptée lors du comité interministériel de la Jeunesse, qui s'est réuni le 21 février, sous la présidence du Premier ministre Jean-Marc Ayrault, et en présence de Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative et de 24 ministres du Gouvernement dont le ministre délégué à la Ville. Cette politique s'articule autour de 13 chantiers prioritaires, déclinés en 47 mesures organisées autour de 4 axes fondamentaux : favoriser le droit commun pour l'accès aux droits sociaux ; viser l'autonomie et la sécurisation des parcours dans leur globalité ; lutter contre les inégalités et les discriminations ; encourager la participation des jeunes et la co-construction des politiques publiques. Concrètement, il s'agit d'améliorer la situation des jeunes en matière de formation, de lutte contre le décrochage scolaire, d'emploi, d'autonomie, de logement, de santé et de valorisation de l'engagement dans l'espace public. Pour ce qui est de la formation, le Gouvernement a réaffirmé sa volonté de créer un véritable "service public de l'orientation" en relation étroite avec les régions dans le cadre de la future loi de décentralisation. Il

entend aussi réduire de moitié le nombre de jeunes décrocheurs sortis du système scolaire, chaque année, sans qualification avec l'objectif de créer, à terme, au moins une "structure innovante de raccrochage", tels les micro-lycées, par académie. La création d'une "allocation d'études et de formation" sous conditions de ressources est confirmée. Jean-Marc Ayrault a rappelé que les jeunes qui sont issus des quartiers populaires vont expérimenter les emplois francs. Les autres mesures reprennent des annonces faites dans le cadre de la conférence contre la pauvreté de décembre dernier, comme la garantie universelle des risques locatifs ou la "garantie jeunes", une aide d'environ 450 euros pour 100 000 jeunes en difficulté. Enfin, il a été rappelé que plusieurs mesures d'urgences ont déjà été prises en faveur des jeunes : les emplois d'avenir, les contrats de génération, le blocage des loyers dans certaines zones urbaines, le remboursement à 100% des contraceptifs pour les mineurs de 15 à 18 ans et le renforcement du service civique.

Source: Secrétariat Général à la Ville

<http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/des-efforts-accrus-pour-la-jeunesse>

## « LES ATELIERS VERTS » DE NEUF BERQUIN

Cette association entretient les espaces verts (tonte, taille des haies, élagage, fascinage etc...) . Au quotidien, les salariés interviennent sur des chantiers qualifiés de « Chantiers école » proposés sur deux communautés de communes du territoire, elles couvrent, au total, 17 communes. Des conventions de partenariat ont été passées avec celles-ci. Les Ateliers Verts se trouvent être un acteur du territoire, tant par sa fonction d'outil d'insertion sociale et professionnelle que par sa vocation de contributeur de cohésion sociale.

Outre la remobilisation et la resocialisation par le travail des salariés en insertion, l'association intervient également sur une démarche d'égalité des chances hom-

mes/femmes.

Le dispositif développé offre des actions d'appui et d'accompagnement à l'emploi dans le cadre d'activités d'utilité sociale axées sur la préservation de l'environnement.

Contact : 03.28.49.67.08



## 8ÈME INTER CLUB À LA SECTION MARCHÉ DU CLUB LÉO LAGRANGE DE NEUVILLE SUR ESCAUT

La section Marche du club Léo Lagrange de Neuville sur Escaut a organisé son 8ième inter club le 10 mars. 250 participants venus de tout horizon, ont exécuté un parcours de 6 ou 12 km. Au retour, une tombola ainsi qu'un ravitaillement les attendait, organisateurs et participants étaient ravis de cette matinée de sport, de découverte de l'environnement Neuillois et d'amitié.

C o n t a c t :  
03.27.43.25.89



## LE BAFA LÉO

### À BULLY LES MINES

Samedi 23 février, au complexe Marcel-Becq, toute l'équipe de stagiaires et leurs formateurs, Vincent Haudegond, Morgane Buyschaert et Sébastien Desmazières, ont accueilli François Lemaire et Jean-Luc Wéry, respectivement maires de Bully les Mines et de Sains en Gohelle, accompagnés d'élus.

Les responsables du service jeunesse, Jocelyne Monchaux et Katy Clément, ont remercié la Délégation Régionale Léo Lagrange et le Club de Loisirs Léo Lagrange de Bully pour leur accueil.

Toutes deux se sont félicitées de voir cette équipe de jeunes animateurs qui ont fait le choix d'entrer dans un cursus de formation de trente mois, pour offrir des loisirs éducatifs de qualité aux enfants. Le profil des stagiaires était varié, certains ayant déjà eu des expériences sur le terrain, d'autres non.

Tous avaient en commun la passion de l'animation.

Au terme de ce stage, les 22 stagiaires ont obtenu un avis « favorable ».

L'aventure ne s'arrête pas là, il leur reste encore à faire un stage pratique de 14 jours suivi d'un stage d'approfondissement de 6 jours.

Contact : 03.28.55.95.20

## DU NOUVEAU SUR LE SITE INTRANET

Vous disposez déjà, pour vous aider dans votre quotidien de :

- Courriers types : 24
- Fiches pratiques : 21
- Contrats de travail types : 7
- Clauses particulières au contrat de travail : 10
- Divers : 2 (Charte de Qualité des Centres de Loisirs et Passeport du bénévole).

Deux nouvelles fiches sont à votre disposition :

- Mise à disposition et prêt de main d'œuvre.
- Lire la clé USB personnelle du salarié connectée à son ordinateur Professionnel

Contact : 03.28.55.95.32

[www.leolagrange-npdcvieasso.org/ressources/](http://www.leolagrange-npdcvieasso.org/ressources/)

## BREVET DE BEUVRY PAR LA SECTION CYCLO-TOURISME DU CLUB LÉO LAGRANGE

Dimanche 17 février 2013, était le jour du brevet style « David HAMILTON » avec un brouillard frisquet et tenace mais qui n'a pas découragé les 500 participants pour cette manifestation sportive cyclos et randonneurs de tout âge. Gérald le maître d'œuvre et son équipe de bénévoles ont emmené le gros braquet (53X12 pour les connaisseurs!) qui a fait des merveilles une fois de plus, ceci dans une organisation parfaite.

Dans les points relais, les cyclos qui arrivent en masse ne manquent pas d'approvisionnement, les visages portent les stigmates de l'effort et des conditions climatiques. Grâce aux bénévoles, l'ambiance est efficace et cela sans saut de chaîne, mécanique bien huilée depuis des lustres par ces bénévoles...

A l'instar d'un sport qui n'en finit plus de sprinter pour devancer le dopage ... Le brevet de Beuvry (comme d'autres) peut se targuer d'être en symbiose avec cette maxime : Sains de corps et d'esprit, et vise une fois de plus l'excellence tant le souci du détail est important afin de donner une bonne image de notre club mais aussi pour la ville.

Contact : 03.21.64.81.25



### A vos agendas :

12/03/2013 inauguration de Cultures plurielles : Le Japon Office de la Jeunesse de Bruay la Buisnière.

14/03/2013 Balade du Goût : le musée de la Chartreuse par le CLL de Somain

30-31/03/2013 Fam'Art organisé par le CLL de Famars

5-6-7/04/2013 Journée portes ouvertes CLL de Ronchin

18/04/2013 Cirque Arlette Gruss par le CLL de Somain

### Programmation des formations de bénévoles 2013 :

- Savoir rédiger le document unique –Somain
- Montage d'un projet de mobilité européenne—Hergnies
- Education aux médias— Lille
- Prévention du racisme— Lille
- Prévention de la violence— Boulogne sur Mer
- Prévention du sexisme et de l'homophobie— Lens

Programmation Bafa—BAFD 2013 : [www.bafa-bafd.org](http://www.bafa-bafd.org)

### ➡ Date à Bloquer

#### Convention Territoriale

Le **12 avril 2012 à 18h30**

Délégation Léo Lagrange

Thème :

« **Rêves de Citoyens** »